



COMMUNE DE

ROTS

NOMBRE DE CONSEILLERS :

Membres en exercice	: 23
Quorum	: 12
Membres présents	: 18
Pouvoirs	: 3
Suffrages exprimés	: 21

DATE DE CONVOCATION :

Mercredi 17 mai 2023.

**DÉLIBÉRATION 45-05-2023
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MAI 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-neuf-heure, le Conseil municipal de la Commune de Rots, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au Centre des Animations de Rots, sous la présidence de Monsieur Michel BOURGUIGNON, Maire.

Présents : M. Michel BOURGUIGNON, M. Jacky BESNIER, Mme Laëtitia BLIN, M. Ludovic BUON, M. Alain DELHOMMEAU, M. Paul DOUESNEL, M. Alain FAVRE, M. Guillaume FORTIER, M. Thibault GAUTIER, Mme Marie HERVIEU, Mme Annie LAGARDE, Mme Brigitte LEBOULANGER-SAUVALLE, Mme Marie-José LUCAS, Mme Marianne PIERRE, Mme Dorothée PITOIS-BLESTEAU, M. Pascal REIGNER, Mme Joelle SOREL et M. Gérard VARLET.

Absents excusés : Mme Coraline BARROIS, Mme Aurore BRUAND, Mme Véronique DELATROETTE, Mme Stéphanie FAUTRAS et M. Thomas PAULMIER.

Absents non excusés : aucun.

Pouvoirs : Mme Aurore BRUAND à Mme Marie-José LUCAS, Mme Stéphanie FAUTRAS à Mme Joelle SOREL et M. Thomas PAULMIER à M. Paul DOUESNEL.

Secrétaire de séance : M. Alain DELHOMMEAU.

**APPROBATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À PROJETS POUR
L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DANS LE QUARTIER DU HAMEL**

La Commune de Rots a récemment fait l'acquisition des parcelles BR18 et BR14 à la suite d'une procédure d'acquisition de biens sans maîtres.

Lors de sa réunion du 21/11/2023, le Conseil municipal a décidé de lancer un appel à projet pour décider de leur future utilisation. Le but étant de recevoir les suggestions des habitants pour qu'elles soient analysées par un comité d'évaluation.

Depuis, 6 enveloppes ont été reçues en mairie contenant chacune une proposition de projet dont la majorité (5) proposent de réaliser des jardins partagés. La proposition de l'enveloppe 4 a été retenue car elle ne demande aucune dépense d'aménagement des terrains par la Commune : proposition d'achat des terrains pour un aménagement avec pose de clôtures en bois, de tables de pique-nique, d'abris de jardin et d'un point d'eau pour la réalisation de jardins partagés. Une association sera créée pour faire vivre ces jardins.

Monsieur le Maire demande l'autorisation du Conseil municipal pour céder ces deux terrains au prix de 30 €/m² à Monsieur Stephan ROT pour permettre leur aménagement et leur entretien par l'association qui sera créée à cet effet. Le prix proposé dans l'intérêt général est lié au projet.

Vu l'avis des domaines,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 17 voix pour, 0 contre et 4 abstentions (Mme Laëtitia BLIN, Mme Aurore BRUAND, M. Paul DOUESNEL et Mme Marie-José LUCAS) :

- décide d'approuver le projet contenu dans l'enveloppe n°4 proposant l'achat des deux parcelles, l'aménagement de jardins partagés avec pose de clôtures en bois, de tables de pique-nique, d'abris de jardin et d'un point d'eau et la création d'une association pour gérer ces jardins.
- autorise la vente des parcelles BR18 (630 m²) et BR14 (833 m²) à Monsieur Stéphan ROT au prix de 30 €/m². Il créera l'association responsable de la gestion des futurs jardins partagés.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette cession,
- accepte toutes les servitudes dont la Commune bénéficiera.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Certifiée exécutoire

Compte tenu de la publication le et de la transmission en préfecture, le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060481-20230522-2023-05-45a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2023

Affichage : 26/05/2023

Fait à Rots, le 26/05/2023

Le Maire,

Michel BOURGUIGNON

